

## Communiqué de presse

### **Mobilisation en Front commun syndical le 14/12 « Les patrons doivent prendre leurs responsabilités »**

Bruxelles, le 10 décembre 2018

La CSC, la CGSLB et la FGTB Bruxelles se mobiliseront ce 14 décembre à 11h00 à Bruxelles devant la FEB pour dénoncer la dégradation croissante des conditions de travail et mettre les patrons devant leurs responsabilités. Une demande de rencontre a été adressée à la Fédération des Entreprises de Belgique afin de faire entendre la voix des travailleurs et présenter nos revendications. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une journée d'action nationale. Elle clôturera une matinée de mobilisations sectorielles qui seront, à Bruxelles, menées par les travailleurs au sein de leur entreprise.

« Depuis 4 ans, le patronat et le gouvernement sont complices. Les patrons refusent la concertation sociale et comptent sur le gouvernement pour mettre en œuvre leurs politiques anti-sociales » précisent Estelle CEULEMANS (FGTB), Philippe VANDENABEELE (CGSLB) et Philippe VAN SNICK(CSC). « Les travailleurs sont asphyxiés. Mis sous pression alors que les employeurs reçoivent des cadeaux et sont déresponsabilisés. Les conditions de travail deviennent intenable... certainement jusque 67 ans. Il est temps de mettre les patrons devant leurs responsabilités. »

#### **Au menu des travailleurs depuis 4 ans ?**

- La mise en place d'une flexibilité non négociée et presque sans limite via la Loi Peeters
- Le report de l'âge de la retraite à 67 ans et la mise à mal de toutes les mesures de fin de carrière
- Le gel des salaires via la nouvelle loi sur la formation des salaires (Loi de 96)
- L'activation voire le licenciement sans frais des travailleurs malades
- La remise en cause du système de barèmes lié à l'ancienneté via l'instauration de barèmes liés à la productivité ...

**Aujourd'hui**, la FEB refuse de négocier sur les critères de pénibilité et soutient la proposition du gouvernement : seuls 4% des travailleurs exerceraient un métier pénible et devraient perdre une partie de leur pension pour partir plus tôt. Son objectif : imposer sa loi pénibilité contre l'avis des syndicats, à savoir :

- La suppression des crédits-temps de fin de carrière avant 60 ans
- La pension à 67 ans comme seule perspective
- Une diminution du montant de la pension des travailleurs qui exercent un métier pénible et qui partiraient plus tôt à la retraite...

#### **Pour la CSC, la CGSLB et la FGTB Bruxelles, il est urgent de changer de cap et de s'engager :**

- Pour la reconnaissance et la prévention de la pénibilité au travail
- Pour des crédits-temps de fin de carrière à 55 ans
- Pour une pension légale pour tous à 65 ans maximum
- Pour des salaires justes et négociés collectivement
- Pour la création d'emplois de qualité

#### **INFOS PRATIQUES :**

- 14 décembre 2018
- FEB - Rue Ravenstein n°4 - Bruxelles
- **10h30 : Point presse**
- 11h00 : Action et mise en scène devant la FEB
- 12h00 : Rencontre de la FEB
- 13h00 : Clôture du rassemblement

#### **CONTACTS PRESSE :**

- FGTB Bruxelles : Coline Laloy – 0497 91 44 49 – [coline.laloy@fgtb.be](mailto:coline.laloy@fgtb.be)
- CSC Bruxelles : Nel Van Slijpe – 0473 84 14 23 – [nel.vanslijpe@acv-csc.be](mailto:nel.vanslijpe@acv-csc.be)
- CGSLB Bruxelles : Didier Seghin – 0473 78 06 18 – [didier.seghin@cgsלב.be](mailto:didier.seghin@cgsלב.be)